



20
22

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



Laurent Grandguillaume,
**Président de Territoires zéro
chômeur de longue durée**

En 2022, notre candidat c'était le droit à l'emploi

L'année 2022 a tout d'abord été marquée par notre mobilisation pour le droit à l'emploi pendant l'élection présidentielle et les élections législatives avec comme point d'orgue la mobilisation collective place de la Bastille.

Nous avons ainsi obtenu du Président de la République un engagement écrit pour :

- Le soutien à l'ensemble des acteur·ices du droit à l'emploi sur les territoires en leur octroyant les moyens nécessaires à leur action.
- L'engagement pour que soit élaborée et votée une troisième loi pour développer et pérenniser les territoires zéro chômeur de longue durée.

Elle a aussi été celle d'une transition réussie entre la première étape de l'expérimentation (2016-2021) et la seconde étape engagée avec la loi du 14 décembre 2020. En effet, la montée en puissance des territoires habilités (54 en avril 2023) a été réussie notamment grâce à :

- La méthodologie de formation des acteurs et actrices du projet dans les territoires avec l'organisme de formation de TZCLD. Il a permis de donner les différentes clés de réussite aux projets émergents pour la préparation dans les meilleures conditions possibles, avant le dépôt de leur dossier auprès du Fonds d'expérimentation et l'habilitation par le Ministre du Travail
- La mobilisation des grappes régionales lesquelles ont créé de véritables espaces apprenants favorisant les échanges entre les territoires habilités et les projets émergents.
- L'énergie déployée par les acteurs et actrices locaux : associations, collectivités locales, entreprises, pouvoirs publics et personnes privées durablement d'emploi.

Rapport moral

Bien entendu, cette transition a aussi mis en lumière plusieurs difficultés :

- La difficulté persistante de financement de l'ingénierie locale pour les comités locaux pour l'emploi notamment dans les territoires qui ont le moins de moyens en la matière.
- Les résistances dans plusieurs départements. Si la très grande majorité des Départements sollicités soutiennent les projets émergents et habilités, nous avons collectivement dû faire face à des oppositions qui ont bloqué des projets pourtant prêts pour passer à l'étape suivante. Rappelons que dans la deuxième loi, contrairement à la première, la participation des Départements est obligatoire pour permettre à un projet d'être habilité. Cela a conduit chacun à la mobilisation pour tenter de construire un consensus local et un dialogue avec les Départements sur le plan national.
- La difficulté à nous faire entendre par les pouvoirs publics pour que les territoires, au-delà du plancher des 50 nouveaux, puissent être habilités avec la même procédure que les cinquante premiers, c'est-à-dire par habilitation du Ministre du Travail et non par décret du Conseil d'Etat.

Pour apprendre de l'expérience et s'appuyer sur les analyses indépendantes des chercheuses et des chercheurs, nous avons préparé le lancement d'un Observatoire de TZCLD carrefour entre les acteurs et actrices du projet et les chercheuses et les chercheurs qui travaillent sur l'expérimentation.

L'année 2022 a enfin été celle de l'euphorie du projet avec des projets lancés en Autriche, aux Pays-Bas, et l'amorçage en Belgique et en Italie. Si nos principes sont universels, chaque pays a sa manière d'agir et sa propre culture. C'est ce qui fait la richesse du projet au même titre que la diversité d'agir dans les territoires en France.

Je ne doute pas que sur la base de tous ces atouts, et de la conscience des points qu'il nous reste à résoudre ou à améliorer, nous puissions continuer de faire grandir l'expérimentation, éradiquer la privation durable d'emploi dans les territoires concernés dans le cadre du droit à l'emploi, et faire reculer les préjugés sur le soi-disant "chômage volontaire". L'utopie que nous portons avance à mesure que nous rallumons tous les soleils dans les territoires.



Sommaire

01.

L'association TZCLD

- p.1 Ses missions
- p.2 Son assemblée générale 2022

05.

p.18 L'équipe

02.

Enjeux 2022

- p.3 En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi !
- p.5 Recherche : lancement de l'Observatoire de TZCLD
- p.7 TZCLD : pour une transition écologique juste
- p.9 L'accompagnement et l'appui aux territoires au cœur de notre action
- p.11 L'organisme de formation étoffe son offre
- p.13 L'inclusion un sujet essentiel

06.

p.19 Les partenaires 2022 du projet

03.

p.15 Les temps forts 2022

07.

p.20 Les perspectives 2023

04.

p.17 La gouvernance

01

L'association TZCLD



Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 afin d'animer et développer le projet.

10 territoires ont été habilités par la loi du 29 février 2016 pour expérimenter le droit à l'emploi. La nouvelle loi du 14 décembre 2020 sécurise ces 10 premiers territoires et permet d'étendre l'expérimentation à au moins 50 nouveaux territoires.

Au 31 décembre 2022, 37 nouveaux territoires étaient habilités, tous projets émergents accompagnés par TZCLD.



SES MISSIONS

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;
2. Appuyer les territoires habilités ;
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.



SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

En 2022, l'assemblée générale annuelle de Territoires zéro chômeur de longue durée s'est tenue en ligne le 24 mai, rassemblant 150 personnes. Après un bilan de l'année 2021, sur la base du rapport moral de Laurent Grandguillaume, Président de TZCLD, et du rapport d'activité de l'association, les perspectives 2022 ont été dressées pour une année de déploiement de l'expérimentation riche en échéances électorales. Les membres fondateurs et Louis Gallois, Président d'ETCLD, se sont exprimés sur les différents enjeux. Après examen et approbation des rapports et comptes annuels 2021, puis approbation du budget 2022, le conseil d'administration a été renouvelé. Deux nouveaux administrateurs et une nouvelle administratrice ont été élu-es : Sylvain Puteaux, élu de la commune de Melle (79) et Mathieu Garabédian, adjoint au Maire de Villeurbanne (69), au sein du collège des territoires ainsi que Nadine Delort, élue régionale en Auvergne-Rhône-Alpes au sein de APF France Handicap, dans le collège des associations.

ADHÉRENT·ES

AU 31 DÉCEMBRE 2022



02

Enjeux 2022

En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi !



La séquence électorale du début d'année 2022 a été l'occasion pour l'association de porter haut le combat pour le droit à l'emploi dans le débat public. Une campagne d'affichage "En 2022, notre candidat c'est le droit à l'emploi" a été déployée dans les territoires. Accompagnée de webinaires et de kits plaidoyer à l'attention des acteurs du projet afin d'amplifier la mobilisation, cette campagne a permis de rendre visible notre message auprès du grand public et des acteurs du droit à l'emploi. Des actions spécifiques ont été entreprises à l'attention des candidat-es à l'élection présidentielle et aux élections législatives. Une charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi a notamment été soumise à leur signature afin de garantir leur soutien aux acteurs du droit à l'emploi sur les territoires, en leur octroyant les moyens nécessaires à leur action et à l'élaboration et au vote d'une troisième loi, qui pérennise les territoires zéro chômeur de longue durée déjà habilités, qui permet à tout territoire prêt et volontaire de devenir territoire zéro chômeur de longue durée et qui octroie les moyens nécessaires à la bonne préparation du projet avant l'habilitation du territoire. Certain-es candidat-es à l'élection présidentielle ont inscrit la garantie d'emploi dans leur programme et plusieurs ont signé la charte, dont le Président de la République. La voix du droit à l'emploi a également

UNE GRANDE MOBILISATION POUR LE DROIT À L'EMPLOI

Pour porter la voix du droit à l'emploi dans la campagne électorale et interpeller les candidat-es à la présidentielle, près de 500 personnes étaient réunies le 12 mars place de la Bastille à Paris lors d'une grande mobilisation pour le droit à l'emploi.

Partenaires de la coalition pour le droit à l'emploi, acteurs et actrices des territoires zéro chômeur de longue durée... plusieurs dizaines de personnes ont pris la parole pour rappeler que le chômage de longue durée est un fléau face auquel les responsables politiques ont à apporter des réponses.

été portée dans les différents espaces collectifs ouverts au plaidoyer, notamment au sein du Pacte du pouvoir de vivre ou du Collectif Alerte, où la mise en place d'une garantie d'emploi territorialisée a pu être proposée aux candidats.

○ LANCEMENT DE LA COALITION POUR LE DROIT À L'EMPLOI

En parallèle, les échanges réguliers avec les têtes de réseau de l'insertion par l'activité économique ont permis de constituer une coalition pour le droit à l'emploi pendant cette période. L'ambition partagée par les acteurs de faire du droit à l'emploi un incontournable du débat public pendant les campagnes électorales a abouti à la signature commune d'une tribune publiée sur le site du Journal du dimanche le 11 mars et appelant à faire collectivement de l'emploi un droit en mettant en place une garantie d'emploi territorialisée. Un certain nombre d'acteurs publics, syndicalistes ou universitaires, ont également signé ce texte.

Les échanges avec les têtes de réseau de l'IAE se sont poursuivis tout au long de l'année 2022 et ont été élargis aux têtes de réseau du secteur du travail adapté et protégé.





TZCLD MOBILISE LES DÉPUTÉ·ES POUR LE DROIT À L'EMPLOI

Six mois après les élections législatives, Territoires zéro chômeur de longue durée a organisé en décembre une soirée à l'Assemblée nationale pour présenter le projet aux député·es, particulièrement les nouvelles et nouveaux élu·es, et échanger avec eux sur les actualités de la 2^e étape expérimentale. Ce fut l'occasion d'entendre des témoignages d'acteurs et actrices de terrain du projet. Sept groupes parlementaires étaient représentés lors de cet événement et ont pu réaffirmer leur soutien sans faille au projet. Cette soirée à l'Assemblée nationale fut également l'occasion de présenter aux député·es le comité de soutien parlementaire au projet.

164

C'est le nombre de parlementaires engagé·es en faveur du droit à l'emploi au sein du comité de soutien à TZCLD (117 député·es et 47 sénateur·rices).

TZCLD PRÉSENTE AU FORUM EUROPÉEN DE L'ESS

L'association était présente lors du premier Forum européen de l'ESS organisé à Strasbourg les 5 et 6 mai 2022 à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne. Ce forum, dont la thématique était "L'économie sociale, le futur de l'Europe", accueillait des conférences, des débats en plénière et des ateliers organisés par des acteurs français et européens de l'économie sociale et solidaire. Un atelier "Territoires zéro chômeur de longue durée : un modèle de coopération au service d'une dynamique territoriale" y a été organisé en présence d'acteurs et actrices locaux du projet. Ces deux jours furent l'occasion d'ancrer la dimension européenne du projet et de favoriser les rencontres avec les acteurs européens intéressés par l'expérimentation. Ils ont également permis de renforcer les liens avec les partenaires français présents au Forum.

Let's end
**involuntary
unemployment.**

FAIRE DU DROIT À L'EMPLOI UN COMBAT UNIVERSEL

De plus en plus d'experts et d'acteurs internationaux font émerger la nécessité de la mise en place du droit à l'emploi ou d'une garantie d'emploi (*Job guarantee*) dans leur pays. Avec plus de 50 territoires habilités et une expérience de plusieurs années, Territoires zéro chômeur de longue durée représente un modèle inspirant pour de nombreux pays, notamment européens. Des contacts qui marquent les prémices d'une coalition européenne pour le droit à l'emploi en vue des élections européennes de mai 2024.

Plus d'informations sur le site job-guarantee.eu

PAROLES DE CHÔMEURS

Le livre blanc *Paroles de chômeurs* a été publié en janvier 2022, suite à une enquête menée pendant cinq mois par les 20 associations membres du collectif Pour la parole de chômeurs, dont TZCLD, auprès de personnes en situation de chômage. Les réponses des 270 participants et participantes à l'enquête mettent en évidence les faiblesses du système actuel de soutien aux chercheurs d'emploi, confirment la vision déformée de l'opinion publique sur le chômage, mais manifestent aussi les désirs et les capacités des personnes privées d'emploi.

Recherche : lancement de l'Observatoire de TZCLD

2022 a été une année riche pour la recherche au sein de TZCLD. Une dizaine de réunions tout au long de l'année ainsi que la mise en place d'un groupe de travail ont abouti à une première version des attendus des acteurs et actrices du projet en matière de recherche.

Confronter ces attentes avec les chercheuses et chercheurs intéressé-es par le projet, mais aussi avec d'autres structures impliquées dans l'évaluation et la recherche sur le projet, notamment la DARES, a été l'objet de la première rencontre qui a eu lieu le 11 mai 2022 au Campus Condorcet à Paris en présence d'une centaine de participant-es.

Ce fut aussi la journée de lancement de l'Observatoire de TZCLD. Il est composé aujourd'hui de près de 70 chercheuses et chercheurs intéressé-es et ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'association à l'automne 2022.

Plus de 70 territoires (habilités ou émergents) sont aujourd'hui associés aux travaux de recherche.

L'OBSERVATOIRE DE TZCLD : CARREFOUR ENTRE LES ACTRICES ET ACTEURS DU PROJET SUR LES TERRITOIRES ET LE MONDE ACADÉMIQUE

Partant des approches interdisciplinaires, l'Observatoire est un carrefour entre les actrices et acteurs du projet sur les territoires et le monde académique. Son objectif : essayer de comprendre comment se déclenchent, se construisent, se développent et s'installent, les processus induits par la mise en place du droit à l'emploi territorialisé.

Pour cela, quatre axes de recherche ont été identifiés :

- Inversion de la logique de l'emploi et parcours de vie
- Droit à l'emploi et non recours
- Régulation territoriale et dynamiques d'institutionnalisation
- Mesure d'impact social et création de valeur

Le rôle de l'Observatoire est donc multiple : soutenir et encourager la recherche sur le projet, favoriser l'accès aux terrains et le dialogue entre acteurs, actrices et chercheuses, chercheurs dans une démarche apprenante, mais aussi valoriser les résultats des recherches à travers des journées d'étude, des publications, des webinaires...

Il est possible de retrouver tous les appels à projets, les actualités et la base de données des publications sur la page dédiée à l'Observatoire sur le site internet de TZCLD. Plus de 200 documents concernant le projet y sont consultables : évaluations, rapports, études académiques... en France et ailleurs en Europe.



77

C'est le nombre de chercheuses et chercheurs ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par TZCLD en 2022.

“ L'Observatoire de TZCLD est une structure qui bénéficie de l'appui de l'association nationale mais dont la gouvernance est confiée aux chercheuses et chercheurs, qui sont totalement indépendant-es. Il vise d'abord à fédérer et animer des dynamiques de recherche.

On constate en effet que Territoires zéro chômeur de longue durée devient un champ de recherche à part entière, auquel des dizaines de chercheurs et chercheuses commencent à s'intéresser. Il y a aussi un besoin d'alimenter la réflexion autour de Territoires zéro chômeur de longue durée. La deuxième loi resserre le périmètre de l'évaluation, elle s'intéresse davantage au retour à l'emploi. Il y a donc ce besoin d'apporter des éclairages sur d'autres points.

De manière concrète, l'Observatoire favorise le partage d'informations, autour des initiatives des uns et des autres, il permet de croiser la recherche, d'alimenter des dynamiques collectives. À un deuxième niveau, je porte aujourd'hui la coordination d'un dossier "Territoires zéro chômeur de longue durée" dans la RECMA, la revue l'Economie sociale, en lien avec l'Observatoire. Nous avons reçu plusieurs contributions, qui sont aujourd'hui en cours d'évaluation.

Nous avons également lancé un cycle de webinaires, pour commencer à partager les questionnements des chercheuses et chercheurs. L'objectif est de nourrir à la fois l'évaluation et le débat public autour du sujet, ainsi que sa connaissance par les acteurs et actrices pour les mener dans une démarche d'amélioration du projet. Car les questionnements soulevés par les chercheurs et chercheuses vont sans doute amener des modifications, des inflexions au projet lui-même. ”



TIMOTHÉE DUVERGER
Chercheur et Président de
l'Observatoire de TZCLD

Observatoire
de TZCLD

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE, QUELLE CRÉATION DE VALEUR ?

Le rapport portant sur la mise en œuvre du projet TZCLD sur quatre territoires habilités de la première loi, conduit par La Fonda en partenariat avec l'association TZCLD, a été publié en février 2022. Cette enquête, conduite chemin faisant, a été réalisée en lien étroit avec les responsables locaux des territoires habilités et s'inscrit dans une approche de recherche-action. Ce rapport est consultable sur le site de TZCLD.

02

Enjeux 2022

TZCLD : pour une transition écologique juste



Ces dernières années, l'association TZCLD a travaillé au recensement, à l'analyse et l'outillage du développement d'activités en lien avec la transition écologique sur les territoires. Aujourd'hui, les besoins évoluent : l'association s'est davantage positionnée comme une actrice incontournable dans les espaces de réflexion sur la création d'emplois liés à la transition écologique. Elle s'est donc attachée à nouer plusieurs partenariats avec des acteurs clés de ce secteur. Ainsi, tout au long de l'année, TZCLD a collaboré avec le Labo de l'ESS et la Fondation de France autour d'une étude "Réussir une transition écologique juste" pour mettre notre économie au service de la réponse aux besoins de tous et au renforcement du pouvoir d'agir de chacun. Cette étude sera publiée en mars 2023.

TZCLD a également rejoint le réseau Convergences en 2022. Cette plateforme de réflexion, de mobilisation et de plaidoyer, qui émane d'Acted, promeut les Objectifs de développement durable (ODD) et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques. TZCLD fait ainsi partie du groupe de travail "Action environnementale" centré sur la thématique "Transition juste, quels leviers pour une approche holistique

des droits humains et environnementaux ?". Dans le Baromètre de l'entrepreneuriat social publié par Convergences en novembre 2022, le projet TZCLD faisait l'objet d'un article intitulé "Territoires zéro chômeur de longue durée : une méthodologie de coopération territoriale innovante pour identifier de nouvelles activités favorables à la transition écologique".



37 %

C'est la part, en équivalents temps plein, des activités liées à la transition écologique développées dans les 14 EBE en 2021

(chiffre issu du pilotage 2022 des territoires habilités, Fonds d'expérimentation).

**TZCLD PRÉSENTE LORS
DES ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'INVESTISSEMENT SOCIAL
POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET NUMÉRIQUE INCLUSIVE**

Dans le cadre des États généraux de l'investissement social pour une transition écologique et numérique inclusive organisés entre décembre 2021 et février 2022, l'association TZCLD était présente lors du colloque organisé au Cnam sur la transition écologique inclusive. Lors de la table ronde intitulée "Comment la transition écologique peut-elle stimuler l'inclusion économique dans les territoires ?", les échanges ont porté sur les multiples ponts qui peuvent être faits entre les recherches menées par les chercheurs et chercheuses du Cnam et les acteurs et actrices du projet TZCLD au niveau territorial et national.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DU PROJET

La mobilité reste une thématique centrale en matière de transition écologique au sein du projet TZCLD. Dans la continuité des actions communes engagées en 2021, TZCLD et la Croix Rouge ont organisé, le 15 mars 2022 à Vannes, une journée autour de la mobilité solidaire. Elle a réuni les unités locales Croix Rouge et les projets émergents bretons de TZCLD, au programme : échanges de pratiques, interconnaissance entre entités et territoires pour avancer sur la co-construction des projets locaux de mobilités solidaires. TZCLD a également participé au webinar Tous Mobiles #9 organisé le 14 juin par le Laboratoire de la Mobilité Inclusive. Par la présentation d'actions concrètes, ce webinar a permis de mettre en lumière la manière dont les collectivités réfléchissent afin de rendre leur territoire plus inclusif en matière de mobilité, les aménagements nécessaires pour repenser l'accès aux services et recréer de la proximité.



L'accompagnement et l'appui aux territoires au cœur de notre action

TZCLD accompagne tous les territoires qui souhaitent mettre en œuvre le projet. Le Centre de ressources et de développement (CRD) de TZCLD leur propose un accompagnement complet et adapté à leur état d'avancement dans la démarche, avec des ressources créées en fonction de l'expérience en cours. Ce CRD se structure autour de trois missions : rencontrer de façon individuelle et collective les territoires et leurs partenaires, proposer plusieurs formations dispensées par l'organisme de formation de TZCLD, et outiller les territoires via la production, la capitalisation et la diffusion de ressources.



LES GRAPPES RÉGIONALES POURSUIVENT LEUR STRUCTURATION

Pour répondre aux besoins d'accompagnement des 120 territoires reconnus projets émergents, TZCLD a déployé une organisation régionale. L'animation de ces "grappes régionales" est réalisée par un binôme (ou trinôme) composé d'un-e référent-e national-e (salarié-e de l'association TZCLD au sein du CRD) et d'un-e référent-e régional-e (salarié-e ou bénévole d'un partenaire de TZCLD en région). Les référent-es nationaux et régionaux se réunissent mensuellement pour partager leurs pratiques. En outre, des réunions sont animées au sein de chaque grappe.

Le travail des animateurs et animatrices de grappes est à la fois un travail d'accompagnement individuel des projets et de mobilisation collective de tous les acteurs et actrices du droit à l'emploi, avec l'organisation de Rencontres régionales et de réunions avec des partenaires techniques et institutionnels via l'animation de comités régionaux des partenaires. De nombreux rendez-vous individuels ont aussi été pris avec ces partenaires : Commissaire à la lutte contre la pauvreté, Départements, Régions, APF France handicap, Pôle emploi, fondations d'entreprises...

En 2022, 44 réunions de grappes (29 en visio, 15 en présentiel), 4 rencontres régionales et 7 comités régionaux de partenaires (6 en visio, 1 en présentiel) se sont tenus. De nombreuses visites ont eu lieu sur les territoires et un état d'avancement de chaque projet émergent est réalisé une à deux fois par an.

Chaque année, une feuille de route commune complète le cadre national de l'accompagnement en grappe. Elle précise les priorités de l'accompagnement en fonction de l'actualité de l'expérimentation. En 2022, l'axe fort a été l'accompagnement des territoires proches de la candidature et le lien avec les Départements.

Chaque région dresse également un plan d'actions annuel, en fonction de son contexte et des moyens d'animation dont elle dispose. En 2022, les premières conventions de partenariat ont été signées entre TZCLD et les structures portant les postes des référent-es régionaux-ales. Un travail de conventionnement qui va se poursuivre sur 2023.

ZOOM SUR LES RENCONTRES RÉGIONALES

Organisées par les grappes régionales, les Rencontres régionales sont des moments d'échanges privilégiés entre les territoires : personnes privées d'emploi et salarié-es des EBE, représentant-es des comités locaux pour l'emploi et des entreprises à but d'emploi, des partenaires institutionnels et techniques, et toute personne intéressée par le projet. En 2022, 4 rencontres régionales, réunissant plus de 150 personnes chacune, ont été organisées.

Plus de **120**

C'est le nombre de territoires projets émergents accompagnés par TZCLD en 2022 sur 13 régions métropolitaines et 3 régions ultra-marines (Guadeloupe, Martinique et Guyane). TZCLD appuie également les territoires habilités (47 en 2022) et les territoires intéressés (une centaine).

PÔLE EMPLOI, PARTENAIRE DU QUOTIDIEN

Un partenariat existe entre TZCLD et Pôle emploi depuis 2021. Une convention nationale a été signée, avec pour objectif d'organiser des collaborations dans les territoires. Une boîte à outils a été mise en place à destination des agents Pôle emploi, afin de les acculturer au projet et impulser les coopérations sur le terrain.

En 2022, ce partenariat s'est poursuivi avec l'organisation de présentations et échanges au niveau des directions régionales, via les grappes, afin de sensibiliser au projet et aborder les éventuelles difficultés rencontrées dans les territoires.



L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ULTRA MARINS

Comme tous les autres projets émergents, les territoires d'Outre-mer bénéficient d'un accompagnement du CRD. La Réunion et la Martinique ont notamment été accompagnées en 2022, avec la lecture commune du cahier des charges spécifique aux territoires ultra marins, sur lequel se base cet accompagnement. C'est ainsi que l'année 2022 a vu l'habilitation des deux premiers territoires d'Outre-Mer, l'un en Martinique et l'autre à la Réunion.



DES PARTENARIATS EN APPUI AUX TERRITOIRES HABILITÉS

Pour pallier la difficulté à financer l'ingénierie de projet locale et participer au développement des activités sur les territoires habilités et émergents, TZCLD cherche à engager ses partenaires au niveau local. Cet appui fait partie des missions de l'association. Les partenaires opérationnels apportent alors un appui technique ou une expertise et les partenaires financiers soutiennent à la fois l'association et des territoires. En 2022, près de 250 000 euros ont ainsi été reversés à des territoires habilités dans le cadre de partenariats à la fois nationaux et locaux.

UN SOCLE DE DROITS POUR LES SALARIÉ·ES EN EBE

En 2021, TZCLD a initié un travail avec deux centrales syndicales, la CGT et la CFDT, visant à l'élaboration d'un socle commun de droits pour les salarié·es en EBE. Cette ambition a ensuite été partagée avec l'ensemble des organisations syndicales interprofessionnelles. En 2022, un chantier a été ouvert pour examiner les options possibles. Un groupe de travail avec les EBE a identifié la piste du rattachement à la convention collective Synesi (Syndicat national des employeurs spécifiques d'insertion) avec des mesures spécifiques. Un dialogue avec le Synesi et des travaux techniques préparatoires ont été menés pendant l'année par le Fonds ETCLD, lesquels devraient permettre la signature d'un accord en 2023.

02

Enjeux 2022

L'organisme de formation étoffe son offre



En 2022, l'organisme de formation (OF) de TZCLD a poursuivi son activité auprès des projets émergents. La 8^e promotion de territoires s'est achevée début 2022 et 2 nouvelles promotions se sont déroulées dans l'année : les acteurs de 25 projets émergents ont ainsi pu se former pendant 6 mois aux fondamentaux du projet TZCLD et au pilotage du droit à l'emploi dans leur territoire. L'offre de l'OF s'est aussi étoffée cette année avec le lancement d'une formation à destination des équipes de direction des entreprises à but d'emploi (voir encadré). En 2022, deux promotions se sont ainsi déroulées.

Au total, sur l'année, 20 futur-es ou nouveaux-elles directeur-rices d'EBE ont été formé-es. Une 3^e promotion de neuf participant-es a démarré en novembre 2022 et s'achèvera début 2023. Par ailleurs, pour répondre toujours au plus près aux besoins des territoires, l'équipe de l'OF de TZCLD a travaillé, en 2022, à la création d'une formation pour les chef-fes de projet. Lancée début 2023, elle s'adresse aux personnes ayant rejoint récemment une équipe projet de territoire habilité ou de projet émergent.

UNE FORMATION SPÉCIFIQUE POUR LES ÉQUIPES DE DIRECTION

Pour répondre au besoin identifié de former les équipes de direction d'entreprise à but d'emploi aux spécificités de gestion d'une telle entreprise, l'organisme de formation de TZCLD a lancé en 2022 une nouvelle formation à leur attention. Cette nouvelle offre donne aux participant-es des clés et des outils pour piloter cet outil du droit à l'emploi. Cette formation se déroule sur 5 mois, elle est composée d'ateliers présentiels thématiques, de visites d'EBE, de webinaires et de sessions d'e-learning. Elle permet d'appréhender différents aspects de la direction d'EBE mais également de créer du réseau entre tous les participant-es. L'ouverture d'une EBE étant un projet complexe nécessitant une acculturation et un suivi particulier.



“Ce qui m’a donné envie de participer à la formation “projets émergents”, c’est d’abord d’être dans une acculturation générale du projet et de créer du lien. C’est toujours intéressant d’échanger avec d’autres, qui sont en train de vivre les mêmes choses. J’avais aussi la curiosité d’apprendre des outils d’animation de groupe.

La formation m’a apporté une structuration un peu plus claire des enjeux du projet dans son ensemble et de coordination en vue du dépôt de candidature. J’en retiens des outils concrets, qui nous mettent dans la situation des livrables auxquels on sera confronté. J’ai l’impression d’avoir gagné du temps sur le remplissage de ces livrables.

On mesure vraiment l’importance et l’utilité de ces documents, on ne les subit pas pour passer à l’étape d’après. La formation est un des moyens pour donner le tempo de ce qu’il faut pour que le territoire soit mûr. Le jour où on déposera notre dossier, je sais qu’on sera sereins, on saura rebondir beaucoup plus facilement et rapidement sur les points à revoir, anticiper nos faiblesses.

En terme humain aussi, partager cette expérience avec d’autres territoires qui ne sont pas forcément sur les mêmes temps ou dynamiques de projet que nous, ça élargit notre vision. On entre dans un réseau bienveillant, de partage. ”



FÉDÉRICA MORBELLI,
Cheffe de projet sur le territoire
de Dieulefit (26)



CATFISH TOMEI,
Directeur de l’EBE du territoire
de Pantin (93)

“J’ai été inscrit à la formation “équipes de directions d’EBE” dès mon recrutement, dans le but de comprendre les codes, les fonctionnements de TZCLD et pour entrer dans un partage de pratiques avec des pairs qui exercent le même métier.

Cette formation m’a énormément apporté, d’abord parce que directeur d’EBE, c’est un métier particulier, il y a une mission sociale très forte. L’EBE est le croisement entre des enjeux d’entreprise, sociaux, de politique publique... on est dans une position à 360° que je n’ai jamais vue dans d’autres métiers. Il y a un côté à la fois très stratégique et opérationnel. Pouvoir partager avec des personnes qui sont confrontées à cette même responsabilité, ça apaise, ça permet de dédramatiser, de prendre du recul.

Cela permet aussi d’aborder la question de la direction d’EBE sous des angles très différents : management inclusif, accueil des personnes en situation de handicap, enjeux liés au développement des activités et au développement économique...

La dimension immersive est très précieuse, le fait d’aller sur le terrain, sur les territoires, rencontrer les gens qui mènent ces projets. La formation m’a permis d’avoir des clés, des outils, pour moi et mon équipe projet, pour mieux préparer l’ouverture de mon EBE. ”

L'inclusion, un sujet essentiel



L'expérimentation repose sur le postulat selon lequel "nul-le n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté à la personne". Les EBE embauchent ainsi sans sélection et organisent ensuite des collectifs de travail inclusifs.

Les habilitations de territoires et les conventionnements de nouvelles EBE ont confirmé l'importance d'anticiper les démarches d'inclusion des personnes en situation de handicap dans les projets TZCLD. Comme les territoires de la première étape expérimentale, les nouveaux territoires habilités accueillent un nombre important de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleur-ses handicapé-es (BOETH). Pour faire connaître les ressources de nos partenaires nationaux Agefiph et APF France Handicap, l'association TZCLD a organisé des interventions de ces organisations au sein des parcours de formation "projets émergents" et "direction des entreprises à but d'emploi" ainsi qu'à l'occasion de réunions de grappes régionales, en Occitanie, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine et Ile-de-France. Ce travail de sensibilisation continue en 2023.

En outre, à l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en novembre 2022, l'association TZCLD a cosigné, avec APF France Handicap, la Fédération des acteurs de la solidarité et la FNATH, une tribune pour alerter les pouvoirs publics sur l'exclusion de l'emploi des personnes en situation de handicap.

“ Le partenariat entre l'APF - France Handicap et TZCLD repose sur plusieurs axes d'actions pour aider et conseiller les responsables des projets émergents et entreprises à but d'emploi, afin de mieux accompagner les personnes durablement privées d'emploi en situation de handicap. Il s'agit également d'anticiper les problématiques rencontrées par ce public, qui a des besoins particuliers, tant dans le domaine de l'emploi que sur les besoins sociaux divers (l'accès au droit, l'accès aux soins, au logement, au transport...).

Un de ces axes d'action repose sur l'information, la sensibilisation et la formation. Nous avons formalisé une intervention lors des formations proposées par TZCLD à l'attention des responsables de projets émergents et futur-es dirigeant-es d'EBE. Cette intervention de 3 heures consiste en une approche de quelques notions de bases, des besoins des personnes en situation de handicap et des bonnes attitudes à adopter pour aider ce public ainsi que des principaux points législatifs en vigueur concernant les travailleur-ses handicapé-es (TH). Nous abordons la nécessité de renforcer la mise en réseau des acteurs de l'insertion professionnelle des TH et des projets émergents, ainsi que l'importance de l'anticipation quant à l'accompagnement des PPDE en situation de handicap et aux obstacles médico-sociaux qui se présentent souvent avant d'aborder la question de l'emploi.

C'est important pour les futur-es directeur-ses de comprendre que les PPDE en situation de handicap ont des besoins particuliers, sachant que 20 à 30% des PPDE sont concernées.”



NADINE DELORT,
Formatrice APF-France Handicap
et membre du CA de TZCLD

“ L’Esiam emploie 82 salarié-es, dont 32 personnes porteuses de l’attestation de bénéficiaire de l’obligation d’emploi des travailleur-ses handicapé-es. Il s’agit principalement de handicaps moteurs et maladies invalidantes.

Mon rôle en tant qu’animatrice de travail inclusif est d’accompagner tous les salarié-es dans leur quotidien afin de les maintenir dans l’emploi. Je travaille avec différents services du maintien dans l’emploi ; Cap Emploi, la médecine du travail, l’Agefiph pour proposer des aménagements de postes : matériel, amplitude de travail, réduction du temps de travail...

J’ai aussi un rôle de sensibilisation auprès des autres salarié-es et, pour celles et ceux qui le souhaitent, d’accompagnement dans leurs différentes démarches administratives. ”



MYRIAM JOTTEAU,
Assistante ressources humaines et animatrice de travail inclusif et sécurité au sein de l’EBE l’Esiam (Mauléon, 49)



SÉBASTIEN RIODEL GIRARD,
Salarié de l’EBE l’Esiam (Mauléon, 49)

“ Je suis tombé en situation de handicap il y a 11 ans. On m’a licencié suite à un problème de santé au niveau du dos et je n’ai jamais retrouvé d’emploi par la suite. J’ai eu beaucoup de contacts avec des employeurs, mais le fait que je sois handicapé, que j’ai eu une hernie discale et une paralysie, faisait que les employeurs ne voulaient pas entendre parler de moi. “ Trop compliqué à gérer”, “En fauteuil roulant c’est plus facile” ...toujours des prétextes pour ne pas m’embaucher.

Un jour, on m’a parlé de cette expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, qui se montait à Mauléon et j’ai compris qu’on allait pouvoir créer nos propres emplois. Je me suis vite pris au jeu et j’ai pu créer mes propres activités au sein de l’entreprise dès le tout début. Mes missions sont assez diverses, elles vont de la communication de l’entreprise, en passant par de la couture, du matage de cuir et je fais aussi des visites guidées sur tout le Mauléonais.

Quand on a démarré, il y avait des gens âgés, des gens, comme moi, handicapés, donc il n’y avait pas le regard qu’on peut avoir dans d’autres entreprises. On était tellement tous et toutes cassé-es que ça a fonctionné, on a su travailler en commun. On s’épaule, quand il y a besoin d’aide, plutôt que d’être tout-e seul-e, on s’y met à plusieurs.

On a fait aussi appel à l’Agefiph et aujourd’hui on a des outils, comme des tables modulables qui peuvent se monter ou se descendre et des sièges adaptés à chaque handicap. ”

Les temps forts 2022



GRANDE MOBILISATION POUR LE DROIT À L'EMPLOI

12 mars

Le 12 mars 2022, à quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle, près de 500 personnes étaient réunies, place de la Bastille à Paris, lors d'une Grande mobilisation pour le droit à l'emploi organisée par TZCLD. L'objectif ? Porter la voix du droit à l'emploi dans la campagne électorale et interpellier les candidat-es à la présidentielle en réunissant les acteurs et actrices de ce droit et en leur donnant la parole. Partenaires de la coalition pour le droit à l'emploi, élu.es, acteurs et actrices des territoires zéro chômeur de longue durée... ce sont plusieurs dizaines de personnes qui ont pris la parole pour rappeler que le chômage de longue durée est un fléau face auquel les responsables politiques ont à apporter des réponses.

Parce que les enjeux d'emploi et de transition écologique sont intimement liés, des ponts ont pu être construits, par des prises de paroles communes notamment, avec la Marche pour le climat et la justice sociale qui se tenait au même moment.

Dans une tribune publiée la veille de cette mobilisation dans le Journal du dimanche, les membres de la coalition pour le droit à l'emploi ainsi que des universitaires ont appelé à la mise en place d'une garantie d'emploi territorialisée pour toutes les personnes volontaires qui en sont durablement privées. Car "il est insupportable de persévérer dans un système qui compte autant de personnes privées d'emploi qui souhaitent travailler et autant d'activités utiles non réalisées, notamment liées à la transition écologique et à la cohésion sociale".



30 mai - 3 juin

Du 30 mai au 3 juin 2022, la 5^e édition du Laboratoire des travaux utiles était organisée par les territoires habilités et l'association TZCLD. Comme chaque année, les entreprises à but d'emploi ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs activités aux habitant-es et partenaires de leurs territoires. L'occasion pour de nombreux territoires émergents de mieux comprendre le fonctionnement des EBE et d'en savoir plus sur le projet. L'objectif était de rendre visible les travaux utiles et non-concurrentiels réalisés sur les territoires, mais aussi de convaincre les futur-es député-es de l'intérêt de la démarche, à une semaine des élections législatives.

LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES



30 MAI
au
3 JUIN
2022

LABORATOIRE
DES TRAVAUX
UTILES



Chaque année, en septembre, l'association prend de la hauteur sur le projet Territoires zéro chômeur de longue durée lors de l'Université d'été. Ouverte à toutes et tous, cette journée de réflexion et d'échanges a eu lieu cette année le 17 septembre, à la Mairie du 17^e arrondissement de Paris, sur la thématique "Les partenaires sociaux et le droit à l'emploi".

Au programme de cette 5^e édition, des échanges et réflexions riches autour de deux tables rondes qui ont réuni une dizaine d'intervenant-es : partenaires sociaux de plusieurs organisations syndicales et expert-es. Dans la salle, plus de 110 personnes ont pu assister aux échanges, tandis que près de 230 personnes se sont connectées au live.

**UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ 2022**



17 septembre

8 novembre



Lorsque les salarié-es revendiquent des droits pour leurs conditions de travail, ils font la grève. De la même façon, lorsque les personnes privées durablement d'emploi revendiquent leur droit à l'emploi, elles font la Grève du chômage. Cette Grève est un rendez-vous annuel pour alerter contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour toutes et tous. Les participant-es effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société mais non réalisés.

**GRÈVE
DU CHÔMAGE**

La 7^e édition de la Grève du chômage avait lieu le 8 novembre et a été marquée par une belle mobilisation des 70 territoires participants, émergents comme habilités. Personnes privées durablement d'emploi, élu-es, acteurs et actrices engagé-es sur le territoire : les équipes TZCLD locales, en France métropolitaine et en Outre-Mer, ont pu présenter et expliquer l'expérimentation aux habitant-es et alerter contre la privation d'emploi lors de nombreuses animations. Sur les territoires habilités, les salarié-es des entreprises à but d'emploi ont présenté leur travail et leurs activités, lors de visites guidées des EBE.

Sur les projets émergents, les personnes privées d'emploi ont quant à elles pu effectuer des travaux utiles pour la société mais non réalisés et ainsi démontrer que le travail ne manque pas sur les territoires : disco-soupes réalisées avec des invendus, travaux de maraîchage et de jardinage, fabrication d'objet en bois de palette, ateliers couture...

04

La gouvernance

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



Laurent GRANDGUILLAUME
Président



Michel DAVY DE VIRVILLE
Vice-président



Patrick VALENTIN
Vice-président

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



Guillaume ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier



Emmanuel ALTMAYER
ATD Quart-Monde



Luc MAS
Emmaüs France



Jean-Paul GUILLOT
Le Pacte Civique



Pascal BRICE
La Fédération des
Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES



Mathieu GARABEDIAN
Villeurbanne



Sandra BLACODON-MITRAIL
Ducos



Sylvain PUTEAUX
Melle



Jacques BREILLAT
Castillon la Bataille

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



Pierre LANGLADE
Coorace
Secrétaire



Frédéric PALLIER
Association Léo Lagrange



Nadine DELORT
APF France Handicap



Geneviève PIOT



Daniel LE GUILLOU

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES

En 2022, les administratrices et administrateurs se sont réuni-es **13** fois

(5 bureaux, 7 conseils d'administration et 1 assemblée générale).

L'équipe 05.



ANTONIN GREGORIO
Directeur général



CATHERINE URVOY
Responsable du Centre
de ressources et de
développement



SALIMA BELHACEN
Assistante projet



GERSENDE GEORGES
Responsable de l'organisme
de formation



ISABELLE PORTEAU-BEGA
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



CÉLINE LAVAL
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



FRÉDÉRIQUE HÉRY
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



YOHANN TAITARD
Chargé de l'accompagnement
des territoires et formateur



BARBARA LAURENT
Chargée de
l'accompagnement des
territoires et formatrice



ELIE GIRAUD
Chargé de l'accompagnement
des territoires,
réfèrent inclusion
et chargé de projet digital



VICTORIA BAZURTO BOTERO
Responsable Recherche &
Evaluations



STÉPHANIE BERTHREAU
Chargée administrative
des ressources humaines,
comptable et financière



JACQUELINE VILAYPHONH
Responsable Administrative,
Financière et coordination
de la vie associative



SARAH RASATA
Assistante administrative,
financière et coordination
de la vie associative



MORGANE GAILLARD
Responsable Communication-
Événementiel-Partenariats



JULIANE ROUGEMONT
Chargée de communication
et des relations presse



MANON VAIN
Chargée de partenariats
et d'événementiel



CLARA LE CLANCHE
Chargée de partenariats



ANTONIN PASQUIER
Alternant communication
et événementiel



JEANNE BOT
Responsable Plaidoyer

Effectif au 31.12.2022

20

salarié-es, soit 19,8 ETP

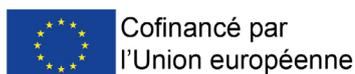
06

Les partenaires 2022 du projet

LES MEMBRES FONDATEURS



LES PARTENAIRES FINANCIERS



LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS





20 23

PERSPECTIVES



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



MOT D'ANTONIN GREGORIO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TZCLD

2022 a été marquée par un rythme soutenu d'habilitation de nouveaux territoires, lesquels étaient tous des projets émergents accompagnés par TZCLD. Le projet change progressivement d'échelle avec des territoires aux niveaux de maturité différents et des coopérations territoriales nouvelles qui dessinent des configurations inédites. Le tout dans un paysage institutionnel mouvant : le service public de l'insertion et de l'emploi, la renationalisation du RSA dans plusieurs départements ou encore le chantier France Travail. En 2023, nous poursuivrons l'accompagnement des acteurs et actrices grâce au déploiement de la Plateforme de TZCLD et le développement de nouvelles formations. En outre, nous continuerons à faire vivre la communauté TZ avec l'ambition de mener, avec les acteurs et actrices de la coalition, une concertation pour une loi du droit à l'emploi pour toutes et tous. Je veux remercier les équipes de TZCLD pour leur engagement et l'ensemble des acteurs et actrices qui œuvrent chaque jour pour faire de l'emploi un droit avec les personnes qui en sont durablement privées.

Le projet TZCLD se déploie

2023 est la 2^e année complète de déploiement de la 2^e étape expérimentale : au 1^{er} janvier 2023, 47 territoires étaient habilités, tous anciens projets émergents accompagnés par TZCLD, 50 EBE créées et 1790 personnes embauchées. Sur l'année à venir, les territoires seront encore plusieurs dizaines à entrer dans l'expérimentation.

Pour accompagner au mieux les projets, TZCLD travaille en collaboration étroite avec le Fonds d'expérimentation. Le regard de ce dernier sur les dossiers de candidature des territoires lors de la phase d'habilitation a permis de mettre en avant des enseignements précieux pour les projets émergents. De même, la mission de pilotage et d'accompagnement des territoires expérimentaux par le Fonds vient nourrir TZCLD, tant dans l'appui proposé aux territoires en préparation que dans sa mission de diffusion du projet.

Plusieurs notes, documents de travail thématiques et outils conjoints seront mis à jour et produits en collaboration avec le Fonds en 2023, notamment sur l'articulation avec l'IAE, l'inclusion, le financement de l'ingénierie de projet locale.

La coalition pour le droit à l'emploi se consolide

Lancée en 2022 dans une année riche en échéances électorales (voir p. 3), la coalition pour le droit à l'emploi se poursuit avec un objectif fort, à horizon 2026 : faire réellement de l'emploi un droit pour toutes les personnes qui en sont durablement privées. Pour y parvenir, la coalition se consolide. Aux acteurs de la lutte contre la privation d'emploi, et notamment ceux œuvrant de longue date dans les secteurs du travail protégé et adapté, de l'insertion par l'activité économique ou dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, il s'agit d'associer toutes celles et tous ceux qui sont concerné-es : les personnes privées durablement d'emploi, les pouvoirs publics nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs institutionnels et privés, intervenant sur les questions d'emploi. Pour porter la réflexion autour d'une stratégie commune, 2023 verra le lancement d'une démarche de concertation auprès d'un collectif intégrant les personnes qui subissent la privation d'emploi, des acteurs de terrain privés, publics et citoyens, chacun-e animé-e par un socle de convictions. Cette concertation sera l'espace de construction d'une loi du droit à l'emploi : une loi dont l'objet est de permettre la création des emplois accessibles et adaptés aux capacités des personnes et aux besoins du territoire par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. En amont de ce travail, l'association TZCLD a mené, début 2023, un travail autour de ses principes afin de réaffirmer les convictions et fondamentaux qui sous-tendent le projet Territoires zéro chômeur de longue durée.

L'accompagnement des territoires s'outille avec une plateforme communautaire

Pour accompagner un plus grand nombre de territoires, TZCLD doit permettre des échanges fluides entre territoires, référent-es nationaux-ales et régionaux-ales. Pour cela, il faut améliorer le passage à l'échelle des outils de communications, d'échanges d'informations et de suivi des projets. TZCLD lance donc une plateforme communautaire qui va permettre :

- Une communication fluide entre acteurs et actrices (partage d'expériences, participation aux évènements, échanges avec leurs référent-es, consultation des documents et des outils dans un espace dédié) ;
- Un suivi et un accompagnement des projets (partage des auto-évaluations des territoires, des plans projet, des comptes-rendus...). Il permettra une analyse globale de l'état de préparation de l'ensemble des territoires émergents en amont de leur habilitation.

Conçue et développée en 2022, cette plateforme au service de toute la communauté des territoires TZCLD sera lancée au printemps 2023 après une phase de test avec un panel d'utilisateur-rices.

De nouvelles offres de formation sont développées

Pour coller au plus près aux besoins des territoires, le Centre de ressources et de développement de TZCLD fait évoluer en permanence son offre de formations. Une offre destinée aux chef-fes de projet sera lancée début 2023.

Elle s'adresse aux personnes ayant rejoint récemment une équipe projet de territoires habilités ou émergents. Des formations thématiques très courtes sont en cours de conception : sur la gestion et la stratégie de développement des EBE, l'identification et la rencontre des personnes privées d'emploi, le développement de la coopération territoriale pour supprimer la privation d'emploi. La formation à l'attention des directions poursuivra son déploiement et une offre pour les encadrant-es sera lancée en 2023.

La recherche prend de l'ampleur

Lancé en 2022, l'Observatoire de TZCLD (voir p. 5) va monter en charge en 2023. Une première rencontre des répondant-es à l'appel à manifestation d'intérêts se tiendra en début d'année pour lancer la feuille de route de l'Observatoire. Ce sont trois webinaires permanents qui se tiendront sur l'année : autour des méthodes de recherche, des démarches de recherche et d'évaluation et de la philosophie sociale. Une journée d'étude permettant de valoriser les premiers résultats des recherches en cours sera organisée au second semestre 2023. Plusieurs publications sont prévues, notamment un dossier spécial TZCLD dans la Revue internationale de l'économie sociale. Il s'agira aussi de participer à des temps forts de la recherche, tels que les rencontres interuniversitaires de l'ESS en mai. L'ensemble des travaux autour du projet sont recensés dans la base de données, enrichie et actualisée en 2023, accessible depuis le site Internet de TZCLD.

L'essaiimage européen s'accélère

La place des personnes dans le projet, la mobilisation territoriale, la coopération de l'ensemble des acteurs de l'emploi ou le rôle de l'économie sociale dans la création des emplois supplémentaires : les spécificités de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée peuvent préfigurer les projets en construction au-delà de nos frontières. L'association TZCLD est régulièrement sollicitée pour intervenir au niveau européen, s'imposant naturellement en référence dans un essaiimage du projet qui prend de l'ampleur. L'association va ainsi s'attacher en 2023 à former des acteurs et actrices européen-nes qui déploient la démarche ou s'apprentent à le faire. Outre son expertise de terrain, l'association est aussi sollicitée pour le projet politique porté, d'autant plus depuis que l'idée d'une *Job guarantee* s'affirme dans les débats. Dans la perspective des élections européennes de 2024, TZCLD prévoit donc de renforcer son action pour diffuser le principe du droit à l'emploi à l'échelle européenne.



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

SIÈGE SOCIAL :
106 rue du Bac, 75007 Paris

SIÈGE ADMINISTRATIF :
7 rue Leschaud, 44400 Rezé

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzcl.d.fr
www.tzcl.d.fr